

PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Programme DGD : 2027-2031

Institut Éco-Conseil (IEC)

Coopération belge au développement

Table des matières

1.	Introduction	2
2.	Cadre conceptuel : suivi, évaluation, apprentissage et redevabilité	2
3.	Thèmes, pays et outcomes à évaluer	3
a.	Outcomes du programme	3
b.	Critères de sélection des outcomes à évaluer	3
c.	Outcomes évalués et outcomes suivis	3
4.	Portée de l'évaluation	4
a.	Couverture géographique	4
b.	Critères d'évaluation	4
c.	Acteurs et bénéficiaires	4
5.	Objectifs et approches de l'évaluation	4
a.	Objectifs d'évaluation par outcome	4
b.	Approches méthodologiques	5
6.	Calendrier des évaluations	5
7.	Critères d'évaluation du CAD de l'OCDE	5
	<i>Adaptation des critères au contexte</i>	6
8.	Liens avec le système de suivi de l'IEC	6
a.	Plan de production de rapports	6
b.	Stratégie de diffusion et de capitalisation	7
c.	Synergies, complémentarités et apprentissage collectif	7
9.	Capacités techniques et infrastructures	8
10.	Gestion et utilisation des résultats	9
a.	Responsabilités	9
b.	Utilisation et appropriation des résultats	9
11.	Budget prévu pour les évaluations	9
12.	Conclusion	10
13.	Annexe. Matrice d'évaluation par outcome	10
a.	Outcome 1 : Burkina Faso	10
b.	Outcome 2 : Maroc	10
c.	Outcome 3 : Bénin	11

1. Introduction

Le présent plan de suivi et d'évaluation accompagne la programmation 2027-2031 de l'Institut Éco-Conseil soumise dans le cadre de la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire. Le programme repose sur la formation et le renforcement des compétences des acteurs territoriaux dans trois pays, chacun correspondant à un outcome distinct, à savoir le Burkina Faso, le Bénin et le Maroc.

Le plan d'évaluation occupe une place essentielle dans le dispositif de pilotage du programme. Il décrit la manière dont l'organisation tirera les enseignements de ses interventions et rendra compte à ses partenaires, à ses bénéficiaires et au bailleur. Il précise également la façon dont les évaluations envisagées s'articulent avec le système de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage de l'organisation.

Le présent plan répond aux exigences de l'article 44, § 1er, de l'arrêté royal de 2016 relatif à la coopération non gouvernementale. Le tableau ci-dessous indique, pour chacun des éléments requis, l'endroit du plan où il est traité.

Exigence de l'article 44, § 1er	Traité dans le plan
1° Thèmes, secteurs, pays ou outcomes à évaluer	Section 3
2° Portée de l'évaluation	Section 4
3° Objectifs et approche retenus pour chaque évaluation	Section 5
4° Timing de chaque évaluation	Section 6
5° Budget prévu pour chaque évaluation	Section 11
6° Critères d'évaluation issus du CAD de l'OCDE	Section 7
Manière de tirer des leçons et de rendre des comptes (apprentissage et redevabilité)	Section 2
Liens et complémentarités entre suivi et évaluation, et motivation du choix des outcomes	Sections 2 et 3
Ancrage dans le système de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage de l'organisation	Section 8
Synergies, complémentarités et apprentissage collectif au-delà de l'organisation	Section 8

2. Cadre conceptuel : suivi, évaluation, apprentissage et redevabilité

Le suivi et l'évaluation constituent deux fonctions complémentaires. Le suivi correspond à la collecte continue de données, principalement quantitatives, portant sur les indicateurs du programme et sur la progression vers les cibles fixées. L'évaluation relève d'une analyse plus approfondie, à la fois qualitative et quantitative, qui cherche à comprendre les raisons du changement observé et à en tirer des enseignements utiles à la décision.

Le plan d'évaluation poursuit ainsi deux finalités indissociables. La première relève de l'apprentissage, car les résultats des évaluations alimentent l'ajustement de la stratégie et l'amélioration continue des interventions. La seconde relève de la redevabilité, puisque l'organisation rend compte de l'usage des

ressources publiques qui lui sont confiées et des résultats atteints auprès de ses parties prenantes et du bailleur.

3. Thèmes, pays et outcomes à évaluer

Le programme prévoit de suivre et d'évaluer l'ensemble de ses interventions afin de mesurer le changement visé de manière rigoureuse et systémique. Les trois outcomes, ainsi que les pays auxquels ils correspondent, sont présentés ci-dessous.

a. Outcomes du programme

Outcome	Pays	Justification
Des acteurs territoriaux burkinabè accompagnent les transitions de leurs territoires	Burkina Faso	Cet outcome est déployé dans un contexte sécuritaire fragile, ce qui représente un défi pour la mise en œuvre. L'approche d'apprentissage retenue mobilise une méthodologie spécifique et un ensemble de partenariats destinés à amplifier les effets attendus, ce qui rend le suivi et l'évaluation particulièrement nécessaires.
Des acteurs territoriaux marocains accompagnent les transitions de leurs territoires	Maroc	Un écart persistant subsiste entre les orientations stratégiques nationales en matière de développement durable et leur traduction effective en actions locales. Le déploiement de nouveaux profils de compétences permettra de mesurer des changements concrets et observables sur les territoires.
Des acteurs territoriaux béninois accompagnent les transitions de leurs territoires	Bénin	Le cadre politique favorable à la transition écologique et à l'économie circulaire contraste avec une mise en œuvre locale encore limitée et peu structurée, marquée par des compétences territoriales fragiles. Le suivi et l'évaluation permettront d'apprécier la portée des interventions engagées.

b. Critères de sélection des outcomes à évaluer

La sélection des outcomes à évaluer s'appuie sur quatre critères. Le premier est l'impact potentiel, car les trois outcomes portent des ambitions élevées sur le long terme et visent un alignement avec les stratégies nationales de leurs pays respectifs afin d'en faciliter la mise en œuvre concrète. Le deuxième est le niveau de risque, dans la mesure où les outcomes opèrent dans des contextes fragiles ou complexes susceptibles d'entraver les interventions, en particulier au Burkina Faso, où des mesures alternatives sont prévues pour préserver l'efficacité des activités. Le troisième est l'apprentissage, les approches méthodologiques mobilisées pour atteindre le changement visé étant innovantes et reposant sur un renforcement des capacités. Le quatrième tient aux partenariats, puisque chaque outcome s'appuie sur des partenariats structurants noués avec des acteurs locaux et internationaux qui conditionnent la qualité et l'efficacité des interventions.

c. Outcomes évalués et outcomes suivis

Le suivi et l'évaluation ne s'appliquent pas nécessairement avec la même intensité à toutes les interventions. En principe, les outcomes retenus pour une évaluation approfondie sont ceux qui présentent un impact potentiel élevé, des contextes risqués ou complexes, ou des innovations méthodologiques, tandis que d'autres peuvent se limiter à un suivi continu lorsque les données de monitoring suffisent à en

apprécier la progression. Dans le cadre du présent programme, les trois outcomes répondent à ces critères et feront donc l'objet d'une évaluation. Le suivi continu accompagne cette démarche en fournissant, pour chaque outcome, les données nécessaires à l'appréciation régulière des progrès, y compris entre deux exercices d'évaluation.

Le choix d'évaluer les trois outcomes répond ainsi à un double objectif. Sur le plan de l'apprentissage, les évaluations visent à comprendre les mécanismes de changement, à apprécier la pertinence des approches de formation retenues et à éclairer les ajustements à apporter aux interventions. Sur le plan de la redevabilité, elles permettent de rendre compte au bailleur, aux partenaires et aux bénéficiaires de l'usage des ressources confiées et des résultats atteints. Aucun outcome n'est suivi à l'exclusion d'une évaluation, le suivi continu venant alimenter les exercices d'évaluation et documenter la progression dans l'intervalle qui les sépare.

4. Portée de l'évaluation

a. Couverture géographique

Les évaluations couvriront les zones d'intervention identifiées pour chaque outcome, au Burkina Faso, au Bénin et au Maroc. Elles tiendront compte des réalités locales et des contextes propres à chaque zone.

b. Critères d'évaluation

Les évaluations seront structurées autour des critères du Comité d'aide au développement de l'OCDE, présentés en détail à la section 7. Ces critères portent sur la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des interventions.

c. Acteurs et bénéficiaires

Les évaluations associeront les groupes-cibles et les bénéficiaires directs, les partenaires locaux et les institutions concernées, les autorités nationales et locales, ainsi que les autres organisations belges actives dans les zones d'intervention.

5. Objectifs et approches de l'évaluation

a. Objectifs d'évaluation par outcome

Outcome	Objectifs d'évaluation	Type d'évaluation
Outcome 1 : Burkina Faso	Mesurer les capacités développées par les acteurs territoriaux et identifier les facteurs de succès ainsi que les obstacles à la mise en œuvre en contexte fragile.	Mixte (interne et externe)
Outcome 2 : Maroc	Apprécier l'appropriation des nouveaux profils de compétences par les acteurs territoriaux et leur traduction en actions locales, et analyser la réduction de l'écart entre orientations nationales et mise en œuvre locale.	Mixte (interne et externe)
Outcome 3 : Bénin	Évaluer la structuration des compétences territoriales et l'effet des interventions sur la mise en œuvre locale de la transition écologique et de l'économie circulaire.	Mixte (interne et externe)

b. Approches méthodologiques

L'approche quantitative reposera sur l'analyse des données du système de suivi, c'est-à-dire l'évolution des indicateurs d'outcome et de résultats, la comparaison entre les valeurs de référence et les cibles, ainsi que l'analyse des données désagrégées, notamment selon le genre et la nature des acteurs territoriaux.

L'approche qualitative s'appuiera sur des entretiens semi-structurés avec les groupes-cibles, les partenaires et les autorités, sur des études de cas et des groupes de discussion, sur des observations de terrain liées à la production des livrables, ainsi que sur la collecte de récits de changement significatif.

La triangulation combinera plusieurs sources, qu'il s'agisse de données quantitatives, de témoignages ou de documents, et plusieurs méthodes afin de valider les constats. Les partenaires seront associés activement à l'interprétation des résultats.

6. Calendrier des évaluations

Le calendrier de suivi et d'évaluation est structuré pour permettre un apprentissage continu et l'ajustement des stratégies en cours de programme.

Évaluation	Période	Outcome(s)	Utilisation prévue
Baseline (état des lieux initial)	Septembre 2027 à décembre 2027	Outcomes 1, 2 et 3	Établir le point de référence permettant de mesurer le changement
Mi-parcours	Septembre 2029 à décembre 2029	Outcomes 1, 2 et 3	Apprentissage et ajustement de la stratégie
Finale	Septembre 2031 à décembre 2031	Outcomes 1, 2 et 3	Mesure de l'impact et documentation des enseignements
Thématique ou ad hoc	Selon les besoins	Outcome ciblé	Approfondissement de questions spécifiques

À titre indicatif, le suivi de base et les systèmes de monitoring seront lancés en septembre 2027. L'évaluation à mi-parcours, prévue à l'automne 2029, sera suivie d'un atelier de restitution avec les partenaires. L'évaluation finale, conduite à la fin de l'année 2031, donnera lieu à un rapport d'évaluation et à la documentation des enseignements tirés.

7. Critères d'évaluation du CAD de l'OCDE

Le plan d'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation du Comité d'aide au développement de l'OCDE, appliqués à l'ensemble des outcomes. Selon les questions évaluatives retenues, certains critères pourront être privilégiés pour un outcome donné.

Critère	Définition	Questions clés	Indicateurs
Pertinence	L'intervention répond-elle au problème identifié et aux besoins des populations ?	✓ Alignement avec les politiques nationales ? ✓ Réponse aux priorités des groupes-cibles ?	✓ Niveau d'alignement (fort, partiel, faible) avec les PCD et les plans sectoriels ; ✓ Nombre et qualité des livrables
Cohérence	L'intervention s'accorde-t-elle avec les autres interventions menées ?	✓ Complémentarité avec les autres acteurs ? ✓ Absence de chevauchements ?	✓ Cartographie des acteurs ; ✓ Analyse de complémentarité
Efficacité	Les résultats attendus ont-ils été ou seront-ils atteints ?	✓ Réalisation des indicateurs de résultats ? ✓ Taux d'atteinte des cibles ?	✓ Pourcentage d'atteinte des cibles ; ✓ Progression de la valeur de référence vers la cible
Efficience	Les ressources financières, humaines et temporelles sont-elles mobilisées de manière optimale au regard des résultats obtenus ?	✓ Les résultats sont-ils atteints à un coût raisonnable ? ✓ Les délais sont-ils respectés ?	✓ Rapport entre coûts et résultats ; ✓ Respect du calendrier et du budget
Impact	Quels changements durables et significatifs sont observés ?	✓ Ampleur des changements ? ✓ Effets inattendus, positifs ou négatifs ?	✓ Récits de changement ; ✓ Analyse contrefactuelle lorsque cela est possible
Durabilité	Les bénéfices seront-ils maintenus après la fin de l'intervention ?	✓ Appropriation locale ? ✓ Capacités institutionnelles ? ✓ Financement pérenne ?	✓ Analyse des mécanismes de durabilité financière, institutionnelle et technique

Adaptation des critères au contexte

Les critères du CAD seront adaptés aux spécificités de chaque outcome. Pour les outcomes déployés dans des contextes fragiles ou sensibles aux conflits, une attention particulière sera accordée à la sensibilité au conflit, c'est-à-dire à la manière dont l'intervention agit sur les facteurs de fragilité, au principe consistant à ne pas nuire, qui suppose d'anticiper les effets négatifs non intentionnels, ainsi qu'à l'inclusivité, afin de s'assurer que les bénéfices sont équitablement partagés et qu'aucun groupe n'est laissé de côté.

8. Liens avec le système de suivi de l'IEC

Les évaluations proposées s'ancrent dans le système de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage de l'Institut Éco-Conseil. Ce système repose sur un cadre logique assorti d'indicateurs d'outcome et de résultats, sur la collecte régulière et la consolidation des données de monitoring, sur des outils partagés de gestion documentaire et sur une production périodique de rapports. Les exercices d'évaluation exploitent directement ces données et ces outils, qu'il s'agisse des valeurs de référence, du suivi des cibles ou des récits de changement, de sorte que le suivi et l'évaluation forment un dispositif intégré plutôt que deux démarches distinctes.

a. Plan de production de rapports

Le plan de production de rapports présenté ci-dessous garantit une documentation systématique et une redevabilité tout au long du programme.

Type de rapport	Objectifs	Échéance	Responsabilité
Rapport de démarrage	Rendre compte du lancement du projet, mettre à jour le plan d'action et en assurer la pertinence.	Un mois après la cérémonie de lancement	Coordonnateur du projet et responsable S&E
Rapport d'avancement	Rendre compte de l'état d'avancement, apporter les corrections nécessaires et vérifier l'efficacité et l'efficience.	Six mois après le début des activités	Responsable S&E et équipe du projet
Rapport d'achèvement	Dresser le bilan de la mise en œuvre en mettant en évidence les résultats obtenus, les enseignements et les recommandations.	Un mois après les jurys d'évaluation	Responsable S&E et équipe du projet
Rapport d'évaluation	Évaluer les résultats obtenus ainsi que l'impact de la mise en œuvre au niveau des bénéficiaires.	Deux mois après les jurys d'évaluation	Responsable S&E, évaluateur et équipe du projet

b. Stratégie de diffusion et de capitalisation

La stratégie de diffusion vise à assurer la transparence et la redevabilité envers l'ensemble des parties prenantes, à favoriser l'apprentissage continu et l'amélioration de la qualité, à documenter et partager les leçons apprises et à contribuer à un apprentissage collectif au sein de la coopération belge.

Type de rapport	Destinataires	Modalités de diffusion
Rapport de démarrage	✓ Personnel de l'IEC, ✓ Partenaires techniques et financiers, ✓ Collaborateurs ✓ Parties prenantes	Présentation en réunion d'équipe et archivage interne au format PDF
Rapport d'avancement	✓ Personnel de l'IEC, ✓ Partenaires, ✓ Collaborateurs	Distribution par courriel au format PDF et publication interne sur les plateformes de gestion documentaire
Rapport d'achèvement et d'évaluation	✓ DGD ✓ Ensemble des parties prenantes, ✓ Partenaires ✓ Collaborateurs	Transmission par courriel, présentation lors des cérémonies de clôture, publication sur les plateformes de transparence et ateliers de capitalisation

Plusieurs mécanismes de diffusion seront mobilisés. Des réunions de capitalisation seront organisées périodiquement pour présenter les résultats et les leçons apprises aux parties prenantes et favoriser le dialogue, les retours constructifs et la co-construction d'améliorations. Les rapports seront transmis au format PDF aux destinataires identifiés afin d'assurer une large consultation. Des présentations synthétiques seront préparées pour les réunions d'équipe, les cérémonies de clôture et les rencontres de capitalisation. Enfin, les leçons apprises seront partagées avec les autres organisations de la coopération belge dans le cadre du #TeamBelgium et des forums de coordination.

c. Synergies, complémentarités et apprentissage collectif

Au-delà de l'organisation, les évaluations s'inscrivent dans une logique de synergies et de complémentarités avec les autres acteurs de la coopération belge au développement. Le programme mobilise un ensemble de partenaires belges et internationaux, dont les interventions se recoupent sur les

territoires concernés, ce qui ouvre la voie à des analyses contextuelles communes, à un partage des constats évaluatifs et à une mutualisation des enseignements.

Les résultats des évaluations seront valorisés dans les espaces collectifs de la coopération belge, notamment au sein du #TeamBelgium, des cadres stratégiques communs par pays et des forums de coordination réunissant les organisations actives dans les mêmes zones. Cette mise en commun vise à renforcer la cohérence des interventions, à éviter les chevauchements et à contribuer à un apprentissage collectif qui dépasse le seul périmètre de l'organisation.

9. Capacités techniques et infrastructures

Le bon fonctionnement du système de suivi et d'évaluation repose sur une infrastructure technique et sur des capacités organisées autour des éléments présentés ci-dessous.

Catégorie	Élément	Spécifications ou usage	Formation associée
Équipements	Ordinateurs individuels	Minimum 8 Go de RAM, 256 Go de SSD, processeur i5 ou supérieur	Utilisation des outils de collecte et d'analyse de données
	Connexion Internet	Connexion stable et à haut débit dans les bureaux	Gestion et maintenance du réseau
	Site web et Moodle	Présence en ligne et apprentissage à distance	Administration du site web et de Moodle
Logiciels de gestion	Bureautique (Office 365)	Word, Excel, PowerPoint, SharePoint	Utilisation avancée des outils bureautiques
	Lucidchart	Création de diagrammes et de flux de travail	Conception et gestion de diagrammes
	Adobe Creative Suite	Photoshop, Illustrator, Premiere Pro	Conception graphique et création de contenus
Analyse de données	SQL Server	Stockage sécurisé et gestion des données	Utilisation de bases de données sécurisées
	Excel et Access	Manipulation et analyse de données quantitatives	Utilisation avancée des tableurs et bases de données
	SPSS ou Stata	Analyses statistiques avancées	Analyse statistique avancée
	Google Forms ou SurveyMonkey	Création et gestion d'enquêtes en ligne	Conception et administration d'enquêtes
	NVivo ou MAXQDA	Analyse de contenu et de discours	Techniques d'analyse qualitative
	SharePoint, Google Drive	Stockage et partage sécurisé des documents	Organisation et partage documentaire
Formation du personnel	Collecte de données	Enquêtes, questionnaires et observations directes	Conception d'outils et techniques d'observation
	Gestion des données	Nettoyage, codage et bases de données	Méthodes de nettoyage et de codage
	Sécurité des données	RGPD et sécurité informatique	Protection des données et sécurité informatique

10. Gestion et utilisation des résultats

a. Responsabilités

Acteur	Responsabilités	Livrables
Organisation accréditée	Coordination générale du plan, qualité des données de monitoring et facilitation de l'accès au terrain	Données de référence et finales, documents d'évaluation, intégration des leçons
Évaluateur(s) externe(s)	Conception et mise en œuvre des évaluations et analyse indépendante	Rapport d'évaluation et recommandations
Partenaires locaux	Participation à l'évaluation et fourniture de données	Collecte participative de données qualitatives

b. Utilisation et appropriation des résultats

Les résultats des évaluations seront mis à profit selon plusieurs modalités complémentaires de la stratégie de diffusion décrite à la section 8.2. Des ateliers de restitution présenteront les conclusions aux partenaires et aux bénéficiaires. Les recommandations issues des évaluations seront intégrées à l'ajustement du programme, de manière à nourrir un cycle d'amélioration continue. Enfin, l'organisation veillera à l'appropriation des enseignements par les partenaires et à leur valorisation au sein des espaces d'apprentissage collectif de la coopération belge.

11. Budget prévu pour les évaluations

Conformément à l'Arrêté royal de 2024, au moins 1 % des coûts directs du budget du programme est consacré à la mise en œuvre du plan d'évaluation et aux coûts d'audit.

Type d'évaluation	2027	2028	2029	2030-2031	TOTAL
Évaluation baseline	[]				[]
Évaluation à mi-parcours		[]	[]		[]
Évaluation finale				[]	[]
Évaluations thématiques	[]	[]	[]	[]	[]
Coordination et restitution	[]	[]	[]	[]	[]
TOTAL BUDGET ÉVALUATION	[]	[]	[]	[]	[]

La ventilation des coûts comprend les honoraires, déplacements et frais logistiques des consultants et évaluateurs externes, les ressources internes d'appui technique et de coordination, les coûts de collecte de données, à savoir les instruments, les déplacements et les per diem, ainsi que les coûts d'analyse et de restitution, notamment les ateliers, la traduction et la production des rapports. Les montants seront complétés une fois le budget du programme arrêté.

12. Conclusion

Ce plan de suivi et d'évaluation 2027-2031 traduit la volonté de l'organisation de renforcer la qualité de ses interventions, de documenter les changements produits et de contribuer à un apprentissage collectif au sein de la coopération belge au développement.

En combinant un suivi systématique et des évaluations régulières, en appliquant les critères du CAD de l'OCDE et en promouvant un apprentissage participatif, l'organisation sera en mesure de démontrer l'effet de son travail et d'identifier les améliorations à apporter pour gagner en efficacité et en durabilité.

13. Annexe. Matrice d'évaluation par outcome

Une matrice est renseignée pour chacun des trois outcomes. Les éléments entre crochets sont à compléter par l'organisation à partir du cadre logique et du budget définitif.

a. Outcome 1 : Burkina Faso

Élément	Contenu
Outcome	Des acteurs territoriaux burkinabè accompagnent les transitions de leurs territoires
Objectifs d'apprentissage	Comprendre comment les compétences acquises se traduisent en actions territoriales en contexte fragile, et identifier les conditions de réussite ainsi que les obstacles rencontrés.
Type d'évaluation	Mixte (interne et externe)
Timing	✓ Baseline en 2027, ✓ Mi-parcours en 2029, ✓ Évaluation finale en 2031
Budget	[à compléter]
Critères CAD prioritaires	Pertinence, efficacité et durabilité, avec une attention à la sensibilité au conflit
Indicateurs clés	[3 à 5 indicateurs issus du cadre logique de l'outcome]
Responsable coordination	Responsable S&E de l'IEC : HIEN Waangèle Jean Baptiste

b. Outcome 2 : Maroc

Élément	Contenu
Outcome	Des acteurs territoriaux marocains accompagnent les transitions de leurs territoires
Objectifs d'apprentissage	Apprécier l'appropriation des nouveaux profils de compétences et leur effet sur la réduction de l'écart entre orientations nationales et mise en œuvre locale.
Type d'évaluation	Mixte (interne et externe)
Timing	✓ Baseline en 2027, ✓ Mi-parcours en 2029, Évaluation finale en 2031
Budget	[à compléter]
Critères CAD prioritaires	Pertinence, cohérence et efficacité
Indicateurs clés	[3 à 5 indicateurs issus du cadre logique de l'outcome]
Responsable coordination	Responsable S&E de l'IEC : HIEN Waangèle Jean Baptiste

c. Outcome 3 : Bénin

Élément	Contenu
Outcome	Des acteurs territoriaux béninois accompagnent les transitions de leurs territoires
Objectifs d'apprentissage	Évaluer la structuration des compétences territoriales et l'effet des interventions sur la mise en œuvre locale de la transition écologique et de l'économie circulaire.
Type d'évaluation	Mixte (interne et externe)
Timing	✓ Baseline en 2027, ✓ Mi-parcours en 2029, Évaluation finale en 2031
Budget	[à compléter]
Critères CAD prioritaires	Pertinence, efficacité et durabilité
Indicateurs clés	[3 à 5 indicateurs issus du cadre logique de l'outcome]
Responsable coordination	Responsable S&E de l'IEC : HIEN Waangèle Jean Baptiste